



Postscriptum

Journal du Parti socialiste genevois
Juin 2026 n°46



SOMMAIRE

Édito

- 03** 14 juin : héritage, luttes, rêves et relève – Les daronnes sont dans la place !, par Yolanda Martinez et Sandrine Salerno

Votations cantonales

- 04** Pas d'ouverture dominicale sans conditions de travail dignes !, par Romain de Sainte Marie



- 05** Interview de Balmain Badel, responsable du secteur tertiaire pour Unia Genève, par Ludovic Iberg
- 06** Le 14 juin, on me demandera de choisir entre mes convictions et mon mandat, par Ela Bulen Öztürk

Votations fédérales

- 07** Non à une initiative destructrice !, par Laurence Fehlmann Rielle
- 08** NON à l'initiative UDC, NON à la xénophobie patronale, par Christian Dandrès

- 09** 10 millions d'habitant-es, c'est possible avec une vraie politique sociale du logement, interview de Caroline Renold, par Halima Delimi
- 10** Quand le jusqu'au-boutisme prime les besoins de la population, par Florian Schweri

Actualités politiques

- 11** Promettre plus de beurre que de pain, par Grégoire Carasso
- 12** Les plus nantis choyés, les plus pauvres dépouillés, par Léna Strasser
- 13** Du symbole aux moyens : Genève passe à l'offensive pour le sport, par Thierry Apothéloz
- 14** Saccage du droit international : face à la lâcheté du Conseil fédéral, l'urgence citoyenne d'agir !, par Carlo Commaruga

Vie du Parti

- 15** Renouvellement du Comité directeur

Impressum

Le Postscriptum est envoyé aux membres et aux sympathisant-es du PS genevois. Il paraît au moins 4 fois par année.

Editeur : Parti socialiste genevois
Comité de rédaction : Nicolas Clémence, Halima Delimi, Morgane Dentan, Alexandre Goumaz, Ludovic Iberg, Clémence Peillex, Nicolas Preperier, Christel Saura
Graphisme : Morgane Dentan
Impression : Prestige Graphique



14 JUIN : HÉRITAGE, LUTTES, RÊVES ET RELÈVE – LES DARONNES SONT DANS LA PLACE !

Yolanda Martinez et Sandrine Salerno
Coprésidentes des Femmes socialistes genevoises

Le 14 juin est bien plus qu'une date symbolique. Il incarne une histoire de luttes collectives et une exigence toujours actuelle : faire de l'égalité entre femmes et hommes une réalité concrète, en particulier dans le monde du travail.

En Suisse, cette date renvoie à l'inscription du principe d'égalité dans la Constitution en 1981, mais surtout à la Grève des femmes de 1991, moment fondateur où des centaines de milliers d'entre-nous ont exigé que les droits inscrits dans la loi soient enfin appliqués.

Parmi les figures marquantes de ce combat, Christiane Brunner incarne un lien fort, entre engagement politique et syndical. Syndicaliste avant d'être élue, elle a porté avec force les revendications des femmes travailleuses, notamment en matière d'égalité salariale.

Si des progrès ont été réalisés, le constat reste clair : l'égalité dans le monde du travail n'est pas atteinte. Les écarts salariaux persistent, le temps partiel concerne majoritairement les femmes, et le travail du care reste peu reconnu.

Dans cette perspective, le lien avec le mouvement syndical demeure essentiel. C'est sur le terrain du travail que se joue encore une grande partie des inégalités – et c'est là que les alliances prennent tout leur sens.

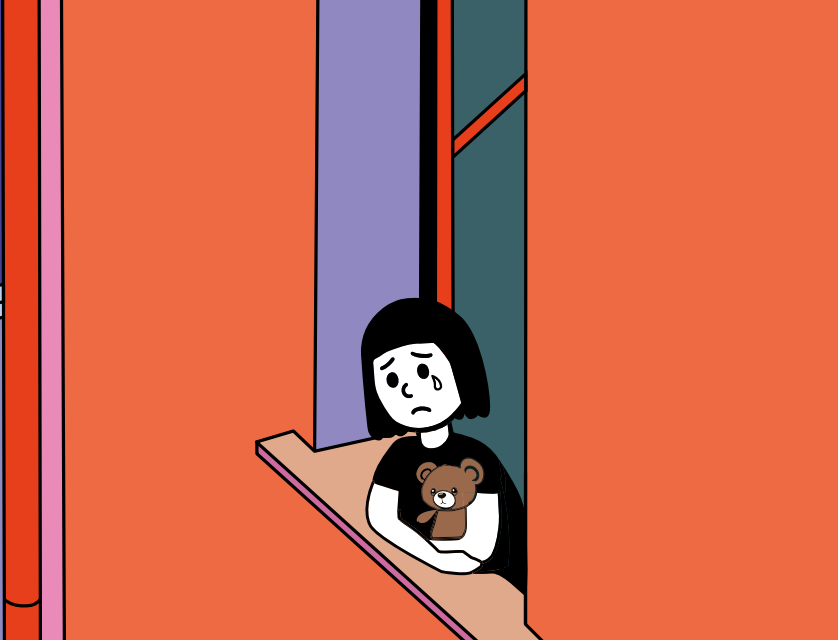
À Genève aussi, le combat continue. Les femmes socialistes sont engagées, présentes, déterminées. Mais elles doivent encore composer avec des contraintes spécifiques et des déséquilibres persistants. D'où un enjeu central : occuper l'espace politique et assurer la relève.

Assurer la relève, c'est transmettre l'histoire des luttes, mais aussi créer les conditions pour que de nouvelles générations de femmes s'engagent durablement. C'est valoriser les parcours, soutenir les engagements, et ouvrir des espaces de pouvoir.

Enfin, il faut le dire clairement : les femmes expérimentées, celles qui ont accumulé des années d'engagement et de responsabilités, ont toute leur place dans les fonctions dirigeantes. Les « daronnes au pouvoir », loin d'être une formule, incarnent une nécessité politique : celle de reconnaître l'expérience, la compétence et la légitimité.

Le 14 juin nous rappelle une chose essentielle : rien n'est jamais acquis. Et si le monde ne change pas tout seul, c'est aussi parce qu'il attend – encore – qu'on vienne le secouer un peu.

Bonne nouvelle : on est prêtes. Envie de faire bouger les lignes ? Ta place est parmi nous – au Groupe Femmes socialistes du PS genevois.



PAS D'OUVERTURE DOMINICALE SANS CONDITIONS DE TRAVAIL DIGNES !

Romain de Sainte Marie
Député au Grand Conseil

Encore une votation sur les horaires d'ouverture des magasins (LHOM). Derrière ce sujet en apparence banal se cache un enjeu essentiel : la défense de conditions de travail dignes.

« Un franc dépensé
le dimanche ne l'est pas
en plus »

Le 28 novembre 2021, 54% des votant-es avaient refusé l'ouverture de trois dimanches sans garanties sociales. Malgré ce refus clair, la droite et les milieux patronaux sont revenus à la charge au Grand Conseil. Aujourd'hui, la loi permet déjà d'ouvrir le 31 décembre et trois dimanches par an, à condition qu'une convention collective étendue existe. Ce compromis, porté notamment par les socialistes, repose sur un principe simple : plus de flexibilité, oui, mais avec des protections. Supprimer ce lien, c'est fragiliser un personnel déjà soumis à de bas salaires et à des horaires pénibles. C'est aussi une question d'égalité : ce sont majoritairement des femmes qui subissent ces horaires étendus, sans meilleure rémunération, tout en assumant les tâches familiales.

Contrairement à ce qu'affirme la droite, l'ouverture dominicale ne résoudra pas la crise du commerce. Les vrais enjeux sont le tourisme d'achat et la concurrence en ligne. Un franc dépensé le dimanche ne l'est pas en plus.

Fin 2025, le Tribunal fédéral a invalidé le modèle genevois liant ouverture et CCT, brisant cet équilibre. On ne peut que regretter cette décision qui, une fois de plus, prive la loi genevoise d'un cadre social, à l'instar d'un arrêt récent sur la limitation du travail temporaire dans le cadre des adjudications de marchés publics.

C'est à la suite de cette décision que le scrutin initialement prévu en novembre 2025 a été repoussé au 14 juin 2026. Mais ce report n'a rien clarifié. Pire, le choix est totalement biaisé ! En effet, les Genevois-es pourront soit accepter cette réforme qui péjore les conditions de travail, soit la refuser. Mais un refus signifierait le maintien du statu quo, déclaré illégal par le Tribunal fédéral. C'est un hold-up démocratique que la majorité de droite du Conseil d'État impose à la population pour faire passer sa réforme en force.

Alors, le 14 juin, ce sera tout de même NON !

INTERVIEW DE BALMAIN BADEL, RESPONSABLE DU SECTEUR TERTIAIRE POUR UNIA GENÈVE



Partages-tu l'avis du Conseil d'État selon lequel la votation ne pouvait se tenir le 30 novembre ?

Non. Malgré l'arrêt du Tribunal fédéral, la question soumise à la population restait claire, et elle est la même aujourd'hui : veut-on, OUI ou NON, davantage d'ouvertures dominicales sans protection collective suffisante pour le personnel ? Le peuple devait pouvoir se prononcer. Et la suite des événements pose question. On a invoqué l'insécurité juridique pour annuler la votation, alors que tout le matériel (dont la brochure explicative) était déjà prêt, mais cette même insécurité n'a plus empêché l'autorisation d'ouvrir les magasins le dimanche 21 décembre 2025. Il y a là un sérieux problème de cohérence politique de mon point de vue.

À écouter le patronat, cette révision constitue une opportunité pour les employé-es puisqu'ils et elles auraient une majoration salariale de +100% les dimanches...

C'est un discours trompeur. Une majoration salariale ne transforme pas le travail du dimanche en progrès social, bien au contraire. Le dimanche on débranche, car c'est du temps de repos, de famille, de vie sociale. Une étude réalisée par l'Université de Berne montre bien que le travail du dimanche met en danger le bien-être physique, psychique et social, avec des effets qui vont des troubles du sommeil aux dépressions et aux maladies cardio-vasculaires. Les femmes étant largement majoritaires dans la vente, et plus fortement touchées par les effets du travail dominical selon l'étude

bernoise, l'extension du travail du dimanche frapperait d'abord une main-d'œuvre déjà particulièrement exposée. Dans ces conditions, parler "d'opportunité" est pour le moins indécent.

Que penser également de l'argument de la droite selon lequel les fermetures de commerces sont avant tout provoquées par une loi sur le travail inflexible ?

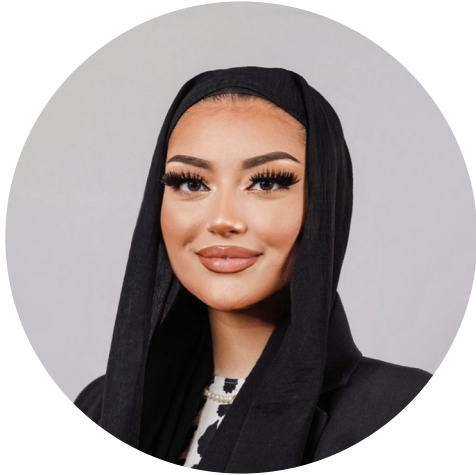
Non. Le vrai problème, c'est le recul du pouvoir d'achat et la concentration croissante du commerce entre les mains de quelques grands groupes. Quand les salaires stagnent pendant que les charges explosent, les ménages achètent moins ou vont chercher ailleurs des prix compatibles avec leur budget. Pendant ce temps, les grands acteurs accumulent chiffres d'affaires et bénéfices, tandis que le personnel et les petits commerces paient la facture. Les retours des vendeuses au syndicat sont clairs : le dimanche ouvert en 2025 n'a pas amené l'affluence promise et beaucoup ne voient pas le sens de travailler dans ces conditions. Ouvrir plus tard ou plus souvent le dimanche ne crée aucune demande supplémentaire, mais déplace les achats et accroît la pression sur le personnel. Les réponses sont ailleurs : hausse des salaires, soutien aux petits commerces et frein plus ferme à la domination des grands groupes.

Quelles sont les conditions de travail en général dans la branche et existe-t-il une CCT ?

C'est justement un des nœuds du problème : à Genève, le commerce de détail n'est pas encadré par une CCT forte et étendue couvrant réellement toute la branche. Autrement dit, on veut ouvrir plus alors que la protection collective reste totalement insuffisante. Plutôt que de songer à la moindre péjoration, l'urgence est aujourd'hui de sécuriser les salaires, les horaires et la santé du personnel de vente.

Propos recueillis par Ludovic Iberg

LE 14 JUIN, ON ME DEMANDERA DE CHOISIR ENTRE MES CONVICTIONS ET MON MANDAT



Je suis suisse, genevoise, musulmane et féministe engagée. Je porte un foulard. Je m'apprête à siéger au Conseil municipal de Thônex. Et le 14 juin, les Genevois-es voteront sur une loi qui me somme de choisir entre mon identité et mon engagement.

La loi constitutionnelle du 20 novembre 2025 — adoptée au Grand Conseil à deux voix près — modifierait la Constitution genevoise pour interdire aux élu-es de porter tout signe religieux ostentatoire en séance plénière et lors des représentations officielles. En clair: la croix d'une conseillère chrétienne. La kippa d'un élu juif. Le foulard d'une femme musulmane. Tous effacés. Par la Constitution elle-même. Pour toute la durée du mandat.

On nous dira que c'est la neutralité. Mais la neutralité, c'est ce que l'État garantit à chaque citoyen-ne — pas ce qu'il impose aux corps de ses représentant-es. Un parlement n'est pas légitime parce qu'il est uniforme. Il est légitime parce qu'il ressemble à la population qu'il représente. S'immiscer dans la tenue d'un-e élu-e, c'est s'immiscer dans la population elle-même. Et décider qu'un foulard, une kippa ou une croix rendent quelqu'un incompatible avec la démocratie, c'est décider que des pans entiers de Genève n'ont pas leur place à la table.

Une élue PLR est déjà arrivée en séance avec une passoire sur la tête pour ridiculiser les signes religieux. Voilà ce que cette loi inspire. Voilà le mépris qu'elle légitime.

Ela Bulen Öztürk

Prochaine vient-ensuite au Conseil municipal de Thônex

Ce n'est pas la neutralité qu'on défend ici — c'est l'uniformité d'un regard dominant qui décide quels visages sont acceptables dans une assemblée.

Et cette loi ne surgit pas seule. Depuis le 1er avril, l'interdiction du burkini dans les piscines publiques genevoises me prive déjà de nager dans ma propre ville — 200 francs d'amende à la clé. Hier la piscine. Demain le parlement. La logique d'exclusion n'a pas de fond. Elle n'a que des palliers.

«Le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple.» — Abraham Lincoln

Le peuple, c'est aussi moi. Mais personne ne m'a demandé mon avis, personne n'a demandé l'avis d'une femme qui porte le foulard. Pas une audition, pas une consultation, pas un micro tendu — pas une seule fois. On légifère sur nos corps, on tranche notre compatibilité avec la démocratie, sans nous. L'islamophobie ne détruit pas seulement les femmes musulmanes: elle fracture les alliances féministes, elle dresse les femmes les unes contre les autres au lieu de les unir contre ce qui les opprime toutes. Mon corps. Mon choix. Pas le leur.

On ne libère pas les femmes en choisissant ce qu'elles peuvent porter. On ne défend pas la laïcité en sanctionnant des corps. Une société libre et égale ne se construit pas par l'exclusion de celles qui dérangent le regard dominant.

Ce 14 juin tombe le jour de la grève féministe et ce n'est pas un hasard. Cet objet et l'initiative fédérale de l'UDC «Pas de Suisse à 10 millions», sont deux faces d'un même projet raciste: conditionner qui appartient, trier qui peut rester visible, réduire la démocratie à celles et ceux qui ont toujours eu le droit d'y siéger sans qu'on leur pose de conditions. Ce n'est pas à la droite de décider quels corps sont compatibles avec la République. On ne fait pas société en excluant. On ne fait pas société sans toutes ses voix.

Je vous remercie d'avoir écouté la voix d'une concernée et vous invite, avec conviction, à voter NON aux deux objets cités précédemment.

NON À UNE INITIATIVE DESTRUCTRICE !

Laurence Fehlmann Rielle
Conseillère nationale

L'UDC drape son initiative d'un libellé qui sonne bien : initiative pour la durabilité ! En réalité, il s'agit d'isoler la Suisse et de stigmatiser la population étrangère, quel que soit son statut. L'UDC ne s'embarrasse pas de nuances. Toute personne venue d'ailleurs contribuerait à engorger nos transports publics, à occuper nos logements, à menacer le bien-être d'une Suisse de carte postale.

Si l'initiative était acceptée, les accords bilatéraux dont la libre circulation des personnes, plusieurs fois confirmés en votation populaire, seraient abrogés.

Or, sans le personnel qualifié de l'Union européenne et de l'AELE, beaucoup de secteurs s'effondreraient. Il y a déjà maintenant plus de retraité-es que de jeunes entrant sur le marché du travail.

Dans le secteur de la santé, une limitation de l'immigration aboutirait à des fermetures d'hôpitaux et de maisons de retraite. La pénurie de main d'œuvre toucherait aussi de nombreux autres secteurs comme la construction ou la restauration.

Les auteur-rices de l'initiative feignent d'ignorer que la main d'œuvre étrangère ne participe pas seulement à faire tourner notre économie mais cotise à nos assurances sociales et alimente en particulier le fonds AVS. Les ressortissant-es des pays de l'AELE et de l'UE contribuent à plus de 25 % au financement de l'AVS mais reçoivent moins de 15 % de prestations.

En menaçant les accords bilatéraux, cette initiative va détruire ce qui a été patiemment mis en place ces dernières années, à savoir les mesures d'accompagnement qui permettent de protéger les salaires et les conditions de travail. La sous-enchère salariale est en effet néfaste tant pour les travailleurs et travailleuses de notre pays que pour les personnes migrantes que l'on pourra à nouveau exploiter sans limite.

Cette initiative fera pression sur les salaires et n'apportera aucune solution pour le bien-être de la population.



olga-obgach

L'initiative exige aussi que le regroupement familial soit limité pour les ressortissant-es de l'UE et vise à supprimer le droit d'asile en dénonçant d'importants accords internationaux relatifs aux droits humains.

Enfin, dans un domaine aussi complexe que la démographie, vouloir fixer un plafond de population est aussi vain qu'arbitraire. Mais la gestion de la complexité n'est visiblement pas inscrite dans le logiciel des auteur-rices de cette initiative.

Pour toutes ces raisons, il faut rejeter ce texte qui conduirait la Suisse dans une impasse.

NON À L'INITIATIVE UDC, NON À LA XÉNOPHOBIE PATRONALE

Christian Dandrès
Conseiller national

L'UDC laboure l'opinion depuis des décennies pour briser les solidarités et créer un terrain favorable à un approfondissement des attaques sur les libertés et les droits sociaux.

Avec son initiative, l'UDC veut supprimer les accords et les lois instituant un droit au séjour. Elle veut lier contrat de travail et permis de séjour pour renforcer le pouvoir des patrons. Les salarié-es jugé-es insuffisamment dociles («flexibles») ou qui font valoir leurs droits ne s'exposeraient plus au seul risque d'un licenciement. La perte du contrat de travail entraînerait celle du droit de rester en Suisse.

« Or, ce ne sont pas les migrant-es qui font exploser les loyers, cassent le service public hospitalier, démantèlent les droits des locataires, des assuré-es et des travailleur-ses »

L'UDC et les patrons veulent ainsi augmenter le taux d'exploitation tout d'abord sur plus du tiers des salarié-es que représente la main-d'œuvre étrangère, ensuite et par le jeu de la concurrence sur le reste des travailleur-ses.

Les cuisines patronales regorgent par ailleurs de propositions pour mettre la main-d'œuvre « indigène » au travail : augmentation du temps de travail quotidien et tout au long de la vie (report de l'âge de la retraite), etc. En atteste aussi l'offensive pour forcer les salarié-es malades à travailler, avec la campagne contre les certificats prétendument de « complaisance » et bientôt la révision de l'assurance-invalidité.

Pour atteindre cet objectif, l'initiative UDC pousse à l'extrême la logique du « bouc émissaire ». Elle voit des

liens de causalité idéologique entre l'immigration et les difficultés rencontrées par les salarié-es. Or, ce ne sont pas les migrant-es qui font exploser les loyers, cassent le service public hospitalier, démantèlent les droits des locataires, des assuré-es et des travailleur-ses. Ce sont UBS, Zurich Assurance et consorts, leurs actionnaires et leurs relais, en premier lieu l'UDC. La politique dont celle-ci est le fer de lance est à l'avantage des possédant-es : en 1989, les 300 plus grandes fortunes détenaient 82 milliards de francs, aujourd'hui c'est 833,5, tandis que les salaires moyens stagnent depuis 8 ans (ESS 2024).

Combattre cette initiative implique de dénoncer la politique antisociale de l'UDC et de ses allié-es qui veulent soumettre toute la société à une logique de profit et qui, à cette fin, violent l'opinion des masses, avec des campagnes mensongères.

Il s'agit aussi et surtout de développer au sein des salarié-es suisses comme étranger-ères la conscience que ce qui se joue est la remise en cause de leurs intérêts communs fondamentaux.



LIMITER LES PROFITS SPÉCULATIFS PLUTÔT QUE LE NOMBRE D'HABITANT-ES !

Caroline Renold

Députée au Grand Conseil et juriste à l'ASLOCA

Genève connaît une crise du logement qui dure depuis des années. Quelle doit être aujourd'hui, selon toi, la priorité politique pour protéger les locataires ?

Préserver le logement abordable et en construire. La crise du logement frappe toute la population. Les loyers de l'offre sont si élevés qu'ils ne correspondent plus aux investissements du bailleur. Dans un contexte de pénurie massive de logement il y aura toujours preneur. Les locataires sont ainsi contraint-es de louer trop voire beaucoup trop cher leurs logements. 56% de la population genevoise ne peut pas se permettre les loyers abusifs du marché (selon Wuestpartners)! Il faut contrôler systématiquement les loyers: l'ASLOCA Suisse a lancé une initiative en ce sens.

Il faut faire appliquer la LDTR (Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitations), la loi genevoise fondamentale qui protège le parc locatif abordable. Or, on voit comment les bailleurs tentent de la bafouer dans des opérations immobilières spéculatives comme à Carl-Vogt ou aux Augustins, en expulsant les locataires pour à terme relouer plus cher. Nous devons exiger que la loi soit appliquée par le Département du territoire et faire barrage à ces pratiques spéculatives. Il faut également construire du logement abordable en déclassant en zone de développement et non en zone ordinaire comme prétend le faire la droite immobilière.

Le Parti socialiste affirme que le logement est un droit fondamental. Concrètement, comment cela se traduit-il au Grand Conseil ?

Les attaques des milieux immobiliers trop bien représentés au Grand Conseil sont incessantes. En effet, toute réglementation de leur profit leur est insupportable. Nous parvenons parfois à dégager des majorités pour nous opposer à certains projets. Pour les autres attaques, il faut se mobiliser dans la rue et dans les urnes.

Les attaques contre la LDTR pleuvent. La dernière (L13025) vise à réintroduire les congés-vente, permettant de résilier des baux sous prétexte de vendre, sans

réel droit d'achat pour le locataire. Cela menace le parc locatif abordable. L'ASLOCA, soutenue par le PS, a lancé le référendum et la population votera bientôt sur le sujet. Il faudra se mobiliser pour refuser cette loi dans les urnes.

Par ailleurs, la droite immobilière attaque la construction de logements abordables. D'une part en tentant de déclasser en zone ordinaire plutôt qu'en zone de développement, par exemple à Seymaz Sud. Nous avons lancé le référendum contre ce déclassement, il est fondamental que la population envoie un signal clair contre ces pratiques spéculatives. D'autre part, la droite s'attaque à la construction de logements d'utilité publique (LUP), dans le PAV et ailleurs. Une fois encore le seul but est de maximiser ses profits: car construire des logements LUP et surtout HBM est moins lucratif.

La densification suscite parfois des inquiétudes. Comment concilier construction de logements, qualité de vie et acceptation par les habitant-es ?

La densité ne peut avoir lieu que si les logements sont de qualité (notamment en termes de surface, d'empreinte énergétique réduite et de loyers abordables) et si des espaces publics suffisants et de qualité sont construits (espaces verts, équipements publics).

Quel message aimerais-tu adresser aux militant-es socialistes engagé-es sur les questions de logement et d'écologie ?

Mobilisons-nous avec nos voisin-es et les locataires concerné-es, contre les pratiques spéculatives, pour contester les loyers initiaux, les majorations, les résiliations et les expulsions. Battons-nous dans la rue et dans les urnes !

En une phrase, ta vision du logement à Genève ?

Le logement est un droit pas un objet de profit ! La ville est à nous qui y vivons et la faisons vivre !

Propos recueillis par Halima Delimi



QUAND LE JUSQU'AU-BOUTISME PRIME SUR LES BESOINS DE LA POPULATION

Florian Schweri
Conseiller municipal en Ville de Genève

Depuis sa création, le service civil est dénigré par les pro-armée. Leur dernier projet est de réduire de 40% le nombre de civilistes, au nom d'un «renforcement de l'armée» plus qu'hypothétique.

Tout d'abord, l'armée n'a aucun problème d'effectif puisqu'elle dépasse aujourd'hui son contingent légal. Au lieu des 100'000 hommes prévus, elle en compte plus de 146'000! L'obligation de servir est un système qui fournit les recrues sur un plateau aux instances militaires. Si ces dernières sont incapables de les garder, la responsabilité leur en revient entièrement. Blâmer le service civil pour d'éventuels problèmes internes à l'armée est surtout une façon bien efficace de ne pas se remettre en question. Au lieu de s'exercer à l'introspection, l'État-major de l'armée veut plutôt punir la population en dissuadant l'engagement des civilistes avec sept mesures.

Aujourd'hui déjà, le service civil dure 1.5 fois plus longtemps que le service militaire. Avec la nouvelle loi, toute personne qui basculerait de l'armée au service civil devrait accomplir au moins 150 jours de service, quel que soit le nombre de jours d'armée restant.

Les affectations de civilistes dans une activité nécessitant des études de médecine seraient interdites pour éviter que les médecins aient «la possibilité d'influencer

positivement leur formation». Autrement dit, pour interdire aux médecins d'améliorer leur formation! Alors que nous manquons de personnel soignant, interdire ces affectations péjorerait encore les conditions de travail dans le domaine des soins.

Il est aussi prévu que tout civiliste devrait accomplir une affectation de six mois dans l'année civile suivant son admission, au lieu de trois ans actuellement. Avec pour résultat de concilier plus difficilement le service civil avec ses études ou sa vie professionnelle.

Le Conseil fédéral reconnaît que des ressources manquent pour des tâches importantes. Mais il justifie cela par «la nécessité de mettre en œuvre la disposition constitutionnelle selon laquelle il n'y a pas de libre choix» entre l'armée et le service civil. Autrement dit, interdire une liberté serait plus important que l'apport concret à la collectivité!

Le service civil nous concerne toutes car nous pouvons chacun-e avoir des enfants dans une école, des (grand-)parents en EMS ou manger des produits issus d'une exploitation agricole engageant un civiliste. Attaquer le service civil c'est attaquer la cohésion sociale de toute la population.

PROMETTRE PLUS DE BEURRE QUE DE PAIN

Grégoire Carasso

Député, membre de la Commission des finances

« Baisses d'impôts : Genève peut se le permettre »... À l'heure de faire les comptes, cet engagement de Nathalie Fontanet résonne auprès des citoyen-nes qui lui ont naïvement donné du crédit.

« Il n'aura pas fallu un an pour voir Nathalie Fontanet changer radicalement de discours : notre Canton souffrirait en fait d'un problème structurel de dépenses trop élevées »

En automne 2024, plusieurs baisses d'impôts massives pour les personnes physiques ont été approuvées sur cette promesse : Genève a les moyens de financer ces généreux cadeaux fiscaux, sans couper dans ses prestations.

Il n'aura pas fallu un an pour voir Nathalie Fontanet changer radicalement de discours : notre Canton souffrirait en fait d'un problème structurel de dépenses trop élevées. Le fait que la Ministre des finances ait elle-même en 2024 aggravé la baisse d'impôts sur le revenu voulue par ses propres troupes ? Passé sous silence.

Dans ce contexte, trois rendez-vous ont rythmé le printemps parlementaire : les comptes 2025 (ci-après C25), le projet de budget 2026 bis et le plan d'économies. Passons sur le budget dont le rejet rapide semble acquis.

Les C25 confirment eux un scénario désormais bien établi : exercice après exercice, les finances du Canton démentent le catastrophisme budgétaire ambiant des libéraux et nationalistes. Alors qu'un déficit de 256 millions était projeté, l'exercice se clôt finalement sur un

excédent de 50 millions. Pour la 6^e fois d'affilée... Mais cette année, l'enjeu est ailleurs.

Les C25 nous livrent des enseignements importants : l'impôt sur la fortune diminue de 163 millions (C25 vs C24) et, contrairement à ce que l'on lit parfois, l'impôt sur le revenu est lui aussi en recul sur l'exercice fiscal 2025 (estimation à -24 millions). Tout compte fait, le coût total des baisses d'impôts entrées en vigueur en 2025 s'élève à un demi-milliard. Autant d'argent qui manquera chaque année dans les caisses publiques. Ce chiffre vertigineux correspond à la folle ambition du plan d'économies attendu en juin 2026 et porté par la majorité du Conseil d'État. Autrement dit, le même ordre de grandeur que les formidables cadeaux fiscaux aux ménages les plus aisés du Canton.

Dans le même temps, la majorité de la population est toujours plus écrasée sous la pression des loyers et des assurances maladies. Face à ces pertes de pouvoir d'achat, est-ce que Genève va aider les familles qui peinent à joindre les deux bouts ? Non, les libéraux et les nationalistes s'appêtent à leur couper des prestations sociales.

Face à ce scénario révoltant, les Socialistes ne doivent rien céder. Nous combattons, au Parlement comme devant la population, chaque attaque portée aux droits sociaux et aux services publics.



LES PLUS NANTI-ES CHOYÉ-ES, LES PLUS PAUVRES DÉPOUILLÉ-ES

Léna Strasser

Députée et Vice présidente du PS genevois

En refusant d'entrer en matière sur le budget 2026, la majorité du Grand Conseil, bien ancrée à droite, a paralysé le Canton. Et c'est toujours la même logique qui s'impose : faire payer les plus précaires. Le mécanisme est simple et brutal : on vide les caisses, puis on crie à l'austérité qui frappe celles et ceux qui peinent à sortir la tête de l'eau.

Elle frappe les près de 40 000 personnes à l'aide sociale. Une baisse du forfait d'intégration qui complète l'aide ordinaire a déjà été actée. Elle touche celles et ceux qui ne disposent que du strict minimum vital. Le PLR enfonce le clou en déposant un projet de loi qui imposerait aux jeunes de 18 à 25 ans un soutien financier fortement réduit couplé à une obligation d'effectuer du bénévolat ainsi qu'une orientation forcée vers des formations dans les "domaines en pénurie". Comme si être en situation de précarité était une question de flemme et non le symptôme d'un marché du travail excluant et d'un coût de la vie qui s'emballe. Les études sont pourtant unanimes : priver les personnes de ressources financières ne les aide pas à retrouver l'autonomie, au contraire : cela les enfonce un peu plus dans les difficultés.

« Les études sont pourtant unanimes : priver les personnes de ressources financières ne les aide pas à retrouver l'autonomie, au contraire : cela les enfonce un peu plus dans les difficultés »

Elle frappe les locataires. Les loyers sont hors de prix, les résiliations pleuvent et la spéculation pousse les plus modestes vers la sortie. Dans ce contexte, Le Centre, plutôt que de défendre le logement social, propose de réduire le nombre de logements d'utilité publique.

Elle frappe les personnes malades et les familles. Les primes d'assurance-maladie continuent leur hausse. Les subsides qui permettent d'amortir le choc sont désormais dans le collimateur : baisse directe, fin de l'indexation. Résultat : des milliers de ménages à revenus modestes seraient contraints de rogner sur l'essentiel ou risqueraient de renoncer à se soigner.

Elle frappe les travailleuses et travailleurs. Le chômage n'est pas en baisse, la précarité s'étend, notamment celle des travailleuses et travailleurs pauvres. Et pour couronner le tout, les attaques contre le salaire minimum se multiplient à Genève comme au niveau fédéral. Et lorsque le salaire ne suffit pas, c'est la collectivité qui compense !

Or les moyens existent. C'est la volonté qui manque ! Genève ne manque pas de moyens, mais la logique politique honteuse de la droite est de faire des économies. Les plus nanti-es ont vu leurs impôts baisser, alors que les plus pauvres sont dépouillé-es. Ce choix-là n'est pas financier, il est politique, inacceptable, et avec vous toutes et tous nous nous y opposons dans la rue comme au parlement !





DU SYMBOLE AUX MOYENS : GENÈVE PASSE À L'OFFENSIVE POUR LE SPORT

Thierry Apothéloz
Conseiller d'État

Le débat lancé par l'initiative « Pour une politique sportive ambitieuse » aura eu un mérite : mettre le sport au cœur de l'agenda politique genevois. Mais il aura aussi révélé une contradiction majeure. D'un côté, une volonté d'inscrire des principes dans la Constitution ; de l'autre, un refus d'y associer les moyens nécessaires. En restant au stade du symbole, le PLR a pris le risque de s'éloigner des réalités concrètes du terrain. Le Grand Conseil, lui, a fait un autre choix : celui de l'action. En adoptant largement le contre-projet dont mon département a eu le plaisir d'accompagner les travaux, le parlement a transformé une initiative essentiellement déclarative en avancée concrète. Le résultat est clair : des ressources augmentées et une base légale renforcée pour déployer une véritable politique publique du sport.

Ces nouveaux moyens ne sont pas une fin en soi : ils sont un levier. Ils permettront de mettre en œuvre, avec ambition et cohérence, le plan stratégique cantonal du sport 2024–2028. Concrètement, cela signifie agir sur tous les fronts. Garantir un accès au sport pour toute la population, en levant les barrières sociales, économiques ou liées au handicap. Consolider le tissu associatif et notamment les associations faitières du sport genevois, pilier de notre modèle, en soutenant sa professionnalisation et en renforçant sa capacité d'action. Accompagner la relève, pour que les jeunes

talents puissent concilier formation et parcours sportif dans des conditions acceptables. Soutenir l'élite individuelle, en renforçant l'aide financière aux athlètes pour leur permettre de se consacrer pleinement à leur préparation et à leur performance. Investir et planifier, en collaboration étroite avec les communes, dans des infrastructures à la hauteur des besoins d'une population en croissance. Donner un nouvel élan aux manifestations sportives, locales comme internationales, en renforçant l'accompagnement du Canton et en développant des mesures d'impact et d'héritage générant des bénéfices durables pour la population. Enfin, promouvoir une pratique éthique, inclusive et bénéfique pour la santé.

Ce choix est assumé : il affirme pleinement le sport comme une politique essentielle, au cœur de la cohésion sociale. Il constitue en effet un rempart contre l'isolement, favorise l'égalité des chances et renforce le vivre-ensemble. Il est aussi un investissement dans la santé publique et l'attractivité de notre Canton. Au-delà du sport, c'est ainsi la capacité d'agir ensemble qui se renforce, avec des effets directs et durables pour la vie sociale et la qualité de vie dans notre Canton.



SACCAGE DU DROIT INTERNATIONAL: FACE À LA LÂCHETÉ DU CONSEIL FÉDÉRAL, L'URGENCE CITOYENNE D'AGIR !

**Carlo Sommaruga,
Conseiller aux États**

Aujourd'hui, le monde voit le retour brutal de la loi du plus fort des puissances imposant leur volonté par la violence et l'impunité, au mépris du droit international. La Russie persiste dans son agression contre l'Ukraine, violant la Charte des Nations Unies. Les États-Unis, appliquant une doctrine unilatérale inspirée d'Israël, s'affranchissent totalement de ce droit: menaces au Panama et au Groenland, séquestration du président vénézuélien, blocus de Cuba condamné par l'ONU, agressions contre l'Iran. Israël, avec l'appui des USA et l'inaction complice de l'Europe – y compris la Suisse –, avance en toute impunité dans son objectif d'anéantissement du peuple palestinien avec le génocide à Gaza, les pogroms en Cisjordanie, la peine de mort réservée aux Palestinien-nes et la torture des prisonnier-ères, afin de réaliser le rêve sioniste du Grand Israël. Ajoutons l'agression rwandaise en RDC (condamnée par l'ONU), l'annexion du Haut-Karabagh par l'Azerbaïdjan, les menaces indiennes sur les eaux de l'Indus et les hostilités Cambodge–Thaïlande: autant de symptômes du saccage du droit international et de l'agonie de l'ONU ou du moins de son rôle.

Face à cette logique de force et de guerre, amplifiée par les reculs démocratiques mondiaux, un engagement

sans double standard s'impose pour obtenir le respect du droit international et de la Charte des Nations Unies. Réjouissons-nous que notre parti s'engage résolument dans ce sens. Mais cet engagement incombe d'abord aux autorités des démocraties comme la Suisse. Le Conseil fédéral, s'il veut réellement sauver la Charte des Nations Unies, le droit international et le droit humanitaire, ne peut se limiter à de timides condamnations verbales, des restrictions partielles sur l'exportation des armes ou des convocations formelles d'ambassadeurs. L'effondrement du droit international tient à la perte de crédibilité des États comme la Suisse, qui l'invoquent sélectivement selon leurs intérêts économiques ou affinités ministérielles.

Pour éviter la barbarie et la guerre généralisée, il faut des actes concrets: condamnations claires, sanctions effectives. La Suisse, petit pays redevable au droit international et bénéficiaire de celui-ci, a tous les atouts pour mener un mouvement mondial en sa faveur. Mais aujourd'hui, il manque au Conseil fédéral volonté politique et courage – c'est donc à nous, citoyennes et citoyens, d'y remédier pour un avenir de paix !

RENOUVELLEMENT DU COMITÉ DIRECTEUR DU PS GENEVOIS

Après deux années de mandat pour le Comité directeur actuel, l'élection du nouveau Comité directeur devait avoir lieu lors du Congrès annuel du Parti socialiste genevois à Lancy le 28 mars dernier.

Le délai pour envoyer sa candidature au Comité directeur était fixé au 21 février. Durant ce délai, une seule candidature a été déposée pour la présidence, en l'occurrence une coprésidence. Or, après la fin du délai statutaire de dépôt des candidatures, l'une des deux personnes candidate à la coprésidence s'est retirée du ticket. Avec ce retrait, le Comité directeur a donc constaté que la candidature n'était plus valide. Il n'y avait donc plus de candidature pour la présidence.

L'article 10 al.3 des statuts du PS genevois prévoyant un quota d'au moins 40% de personnes issues du genre le moins représenté tant pour les représentant-es de l'AG que pour l'ensemble du CD, ce double quota ne permettait pas d'élire l'ensemble du Comité directeur sans un bureau au complet. De ce fait, l'élection au Comité directeur n'a pas pu avoir lieu le 28 mars et elle est reportée au samedi 30 mai. Dans l'intervalle, c'est le Comité directeur actuel qui gère les affaires courantes.

Le PS genevois tient, d'ores et déjà, à remercier chaleureusement les membres du Comité directeur qui

arrivent au terme de leur mandat de deux ans pour leur engagement. Par leur travail constant, ils et elles ont accompagné les nombreuses échéances politiques, en particulier les campagnes électorales et les votations, tout en veillant au bon fonctionnement interne du parti et à l'animation de ses instances. Leur implication s'est également traduite par l'organisation de moments importants de la vie militante, tels que les formations, l'université d'été ou encore le travail des commissions internes. Leur disponibilité et leur sens des responsabilités ont contribué à maintenir une dynamique collective et à renforcer la cohésion du parti. Nous leur adressons nos sincères remerciements pour le travail accompli au service du PS genevois et de ses valeurs.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'élection du Comité directeur se fera lors d'une assemblée générale extraordinaire le samedi 30 mai. Le lieu vous sera communiqué prochainement.

Le Comité directeur en quelques chiffres depuis son élection le 23 mars 2024

88

Séances du Bureau et 43 du Comité directeur

12

Assemblées générales

150

Nouvelles et nouveaux membres

39

Objets soumis au vote



JAB
CH-1205 Genève
P.P. / Journal

Votations du 14 juin 2026

Mots d'ordre du PS genevois

NON

Votation cantonale n°1 : Loi pour une expression non ostentatoire des convictions religieuses

NON

Votation cantonale n°2 : Loi sur les heures d'ouverture des magasins (LHOM) (Ouverture du dimanche)

NON

Votation fédérale n°1 : Initiative « Pas de Suisse à 10 millions ! (initiative pour la durabilité) »

NON

Votation fédérale n°2 : Modification du 26 septembre 2025 de la loi fédérale sur le service civil